



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Communauté de communes de St Méen-Montauban (35)

Chantier d'habitants et matériaux locaux pour la construction du multi-accueil

A Muël, la construction d'un multi-accueil en ossature bois et isolé en paille a mobilisé des habitants de la communauté de communes, encadrés par des professionnels, avec une réelle répercussion sur l'économie locale.

Après la réalisation de sa bibliothèque avec un mur en bauge, la commune de Muël a souhaité prolonger l'utilisation de matériaux locaux, lors de la réalisation d'un multi-accueil porté par la Communauté de Communes. Au côté du choix d'un mode constructif en ossature bois isolé en paille, les élus ont souhaité mettre en place des chantiers d'habitants pour les impliquer dans le projet.

➤ Un cahier des charges écrit précis

La volonté de la maîtrise d'ouvrage était spécifiquement écrite dans le programme soumis aux équipes de maîtrises d'oeuvre : « Le bâtiment sera conçu à ossature bois et isolé en bottes de paille, selon les règles professionnelles de construction paille (janvier 2012). La mise en oeuvre de la paille sera réalisée de manière participative par des bénévoles (citoyens de la commune ou du canton) ou dans le cadre d'un chantier d'insertion, encadré par un artisan spécialisé dans cette technique « atypique ». La paille sera fournie par un agriculteur de la commune de Muël : il s'agira de paille cultivée et récoltée sur place sans l'utilisation de produits de traitement phytosanitaire. »

« Lors des entretiens pour sélectionner l'architecte et son équipe, tous ont été interrogés sur ce point » indique Marcel Minier,



Une quarantaine de personnes ont contribué aux chantiers paille et enduit terre

Maire de Muël. « Le fait que d'autres chantiers de ce type avaient eu lieu dans le réseau BruDED nous a convaincu de la faisabilité ».

➤ Un bureau de contrôle associé très en amont

Compte-tenu du caractère peu conventionnel de la construction, le Bureau de contrôle a été recruté très en amont, au tout début de la conception, afin de l'associer pleinement aux solutions techniques proposées par l'architecte.

➤ Un architecte impliqué, un DCE précis

L'architecte retenu (le Cabinet Ingrand) a été systématiquement force de proposition pour répondre aux souhaits de la Maîtrise d'ouvrage. Une attention particulière a été portée à la rédaction du dossier de consultation des entreprises. Le lot 6, qui concernait la pose de la

paille et la mise en œuvre des enduits terre, précisait :

« Le titulaire du lot devra dans le cadre de la mise en œuvre de paille et la réalisation des enduits terre intérieurs organiser et assurer l'encadrement d'un chantier participatif pour une équipe de 10 à 12 bénévoles. L'organisation du chantier sera effectuée en lien avec le maître d'Ouvrage. Ce dernier mettra à disposition une équipe de bénévoles dans le but de les former et de leur faire découvrir et acquérir des techniques de mise en œuvre de la paille et des enduits terre. Par ailleurs, l'entreprise aura la possibilité en accord avec la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'œuvre d'intégrer des stagiaires en formation éco-construction en complément au chantier participatif. Les chantiers participatifs ne concerneront pas les enduits à la chaux et les enduits de finitions intérieurs. »

➤ Des artisans volontaires, impliquant leur décennale

Ce sont les entreprises Echopaille (56) et Totem (35) qui ont obtenu le chantier. « Concrètement, que ce soit nous qui mettions la paille ou que nous soyons là pour encadrer la pose de la paille par des volontaires, le résultat est le même : nous devons être garant que la paille soit bien posée ! » explique Sébastien Chameroy. Du coup, Echopaille et Totem n'ont pas vu de souci à engager leur décennale sur les murs en paille réalisés. Par ailleurs, habitués à encadrer des chantiers collectifs chez des particuliers, les chantiers se sont particulièrement bien déroulés.

➤ Un appel à participation des habitants par la Communauté de communes

« Un de nos objectifs était de partager le projet avec les habitants » indique Marcel Minier. Du coup, le chargé de mission petite enfance a été chargé de réaliser 2 plaquettes : une expliquant la philosophie globale du projet, une invitant à s'inscrire aux chantiers participatifs. Quatre périodes de chantiers étaient prévues :

“ Un de nos objectifs était de partager le projet avec les habitants en les faisant participer à la mise en oeuvre de la paille et des enduits terre. ”

- Le chantier « paille » du mercredi 28 août au samedi 31 août puis du lundi 2 septembre au mercredi 4 septembre 2013.

- Le chantier « enduits terre » a eu lieu les vendredi 27 et samedi 28 septembre puis les vendredi 4 et samedi 5 octobre 2013

Au-delà de la plaquette, un communiqué dans les journaux locaux, des articles dans les bulletins municipaux et des informations dans les réseaux d'éco-construction ont été diffusés. « Le premier chantier paille n'a pas eu beaucoup de succès, sans doute dû à la proximité de la Rentrée scolaire » indique Marcel Minier. Reste qu'au final, sur les 4 chantiers, une quarantaine d'habitants ont participé. Là encore, le bouche à oreille et le contact avec le concret du chantier a fonctionné. Un succès.



Marcel Minier, Maire de Muel et Vice-Président de la communauté de communes

➤ Côté assurance

Côté assurance des personnes, un simple avenant de l'assurance de la Communauté de communes (CC) a suffi. Par ailleurs, un contact a été pris par la Communauté de communes avec la DIRRECTE pour lui expliquer le projet et s'assurer qu'il ne puisse pas lui être reproché de proposer du travail « au noir ». ■

Des circuits courts pour de l'emploi local



Au-delà du chantier participatif, tout a été mis en oeuvre pour mettre en oeuvre des matériaux locaux avec des entreprises du territoire : le bois utilisé, provenant de forêts du grand ouest, a été fourni par la scierie Hamon (Merdrignac-35) et la ouate de cellulose provient de l'usine Cellaouate (Morlaix-29). L'ensemble a été mis en oeuvre par l'entreprise Briéro (Mauron-56). La paille récoltée par un paysan d'une commune voisine a été mise en oeuvre par Echopaille (Larré-56) et les enduits terre (récupérée sur place) mis en oeuvre par Totem (Saint Gonlay-35). ■



La terre de terrassement a été récupérée sur place pour fabriquer les enduits.

CONTACT :

Marcel Minier, maire de Muel, Vice Président de la CC / Tél. mairie : 02 99 07 52 35 / mairie-de-muel@wanadoo.fr
Dany Crépin, responsable des services techniques / Tél : 02 99 09 44 54 / dany.crepin@cc-pays-stmeen.fr

BRUDED est soutenu par :



Chantier d'habitants pour le multi-accueil • avril 2014



www.bruDED.org / 2